# CODIR GESMA du 13 Juin 2024
# 19h30 à MONTAUZIER
# ODJ

Présents : F. Boerkmann, C. Jouin, A. Vernier, JL Maroyer, C Bolliger, F. Damato, M, Delage, E. Guillard, , A. François
Excusé : K. Aouar ; M. Robion,; P. Decroix
Invités :

## Approbation du précédent codir

CR codir du 02/05/2024 : le PV du dernier CODIR est modifié de la façon suivante :

Le CODIR discute sur l'application ou non du code du sport qui estimant que la piscine est considérée comme milieu naturel il faudrait que le moniteur ait une double sortie, parachute et ordinateur.

Le CODIR décide d'appliquer le code du sport, donc d'avoir le matériel obligatoire.

Le Gesma fournira des ordinateurs et se chargera de changer les batteries.

Charge au DP de vérifier l'application de cette décision.

## Réunion du 19/06/24

Quelle prise en charge par le GESMA des E1 lors des sorties N1 ?

Le Gesma prendra en charge les plongées des E1, le responsable de la formation devra proposer au codir un nombre cohérent de E1. Le Codir sera le seul décisionnaire ; L'hébergement est à la charge du E1.

## Nouveaux tarifs

Cartes : 15€-->16€.

| | |
|---|---|
| **LICENCE "ADULTE" (à partir de 16 ans au jour de la prise de licence)** [1]<br>Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :<br>Comité interrégional ou régional<br>Comité départemental | 48,00 €<br><br>12,58 €<br>3,51 € |
| **LICENCE "JEUNE" (de 12 ans à moins de 16 ans au jour de la prise de licence)** [1]<br>Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :<br>Comité interrégional ou régional<br>Comité départemental | 30,00 €<br><br>6,83 €<br>3,22 € |
| **LICENCE "ENFANT" (Moins de 12 ans au jour de la prise de licence)** [1]<br>Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :<br>Comité interrégional ou régional<br>Comité départemental | 13,50 €<br><br>2,89 €<br>1,39 € |
| **LICENCE "AIDANT/ACCOMPAGNANT non pratiquant d'activités subaquatiques** [1]<br>Sur cette somme, une ristourne du montant suivant est attribuée à chaque Comité Interrégional ou régional et ventilée comme suit :<br>Comité interrégional ou régional<br>Comité départemental | 20,00 €<br><br>3,68 €<br>1,58 € |
| **LICENCE PASSAGER** [1] | 50,00 € |

## Nos tarifs pour la saison 2024/2025

N1 : 120€

N2 : 150€

N3 : 190€

| | Adulte | entre 12 et 16 | moins de 12 |
|---|---|---|---|
| Licence : | 165€ | 145€ | 135€ |
| Nap/Apnée : | 135€ | 110€ | |
| Passager : | 65 € | 60€ | |
| Membre honneur : | 53€ | | |
| Adhésion seule : | 95€ | 90€ | |

## Apnée : Bilan commission, demande d'achats, sortie Cerbère, résultats enquête de Marc

Comme cette année, la ligne de 25m qui reste le lundi est tous les 15 jours pour l'apnée, le reste est en priorité pour les besoins des formations ;
Pour le 1er mercredi du mois : Faute de places suffisantes pour les nageurs, la ligne n°3 reste à disposition des nageurs.
Achat autorisé pour des monopalmes.
Sortie Cerbère validée.

## Enfants accompagnants les membres

Pour ceux qui sont dans les gradins :Proposition de licence accompagnant à 20€ +la carte à 7.50, soit 30€ (sans accès à l'eau)

## Piscine de La Couronne

Elle ouvre du 6 juillet au 31 août

Utilisation moyennant 4 journées d'activité (2 vendredis après midi +2 dimanches après midi de baptêmes)

Les conditions étant trop importantes, le GESMA ne signe pas de conventions cette année.

## Eté actif/Montmoreau

Qui s'occupe de la sacoche baptême ?
Qui gère les inscriptions, les échanges avec les organisateurs ?
Document baptême modifié par Michel : Diffusion ?

mercredi 17 juillet à la piscine de Chalais :
http://www.plongee-gesma.com/site/events/ete-actif-chalais/
Michel D ?

mardi 23 juillet de 18h30 à 20h15 à la piscine de Baigne.
http://www.plongee-gesma.com/site/events/ete-actif-baignes2/
?

vendredi 9 août à la piscine de Garde de Pontaroux :
http://www.plongee-gesma.com/site/events/ete-actif-pontaroux2/
Christian P, Michel D, Jean Luc M

Hors été actif : vendredi 2 août à la piscine de Montmoreau avec l'AJM natation
http://www.plongee-gesma.com/site/events/baptemes-action-avec-montmoreau/
Christian P, Christian J, Pauline, Annie

## Dons au Gesma

Matériel :7900 €
Déplacements : 32 913 €
Total : 40 813€

## Nouveau local du Gesma

Réunion du 21/05/24…
L'OMS doit être dissout et les travaux devraient commencer en septembre 2024 . On devrait avoir la totalité du bâtiment.

## Fiches de poste pour les membres du bureau

-Président et son adjoint
-Webmestre et son adjoint
-Trésorier et son adjoint, fiche de poste transmise par A. François
-Secrétaire et son adjoint
Texte à proposer courant mai-juin concernant les postes à pourvoir en octobre 2024 (à compter de l'AG 2024) pour la nouvelle équipe dirigeante. Implication des membres lorsqu'on demande à intégrer le CODIR d'une association.

## Date et lieu du repas de fin de saison

Samedi 22 Juin à 18h30 , François a fait la réservation de la salle au Gond-Pontouvre. Au 07/06/24 : 30 personnes, il faut relancer. Estelle récupère la clé. Caroline réserve la tireuse à bières et les bières.

## Date et lieu de l'AG ordinaire 2024

Vendredi 15 novembre à 19h30 selon la disponibilité de la salle de l'amicale laïque du Gond-Pontouvre.
Constitution d'un nouveau bureau

## Procédure d'inscription au GESMA pour la saison 2024-2025

-Préinscription pour les renouvellements avec restitution des cartes Nautilis
-Limitation du nombre d'adhérents au GESMA selon l'activité principale (par commission)

## Besoin en matériel

Achat monopalmes 297€ (ptes monopalmes d'entrainement)
Achat de 2 gilets stabilisateurs : taille à déterminer suivant stock( 1L et 1S)
Achat de 7 parachutes
Achat de 5 ordinateurs
Achat de 5 ceintures de plomb

Subvention prévisionnelle du CODEP pour l'achat de matériel à hauteur de 2000€. Le CODEP nous remboursera la moitié de nos achats jusqu'à 1000€.

## Inventaire matériel Nautilis

Yvon voudrait faire l'inventaire du matériel à Nautilis

## Réflexion sur une soirée d'épreuves multi activités

Par équipe mixant 1 nageur, 1 apnéiste, 1 Pspeur, … Idéalement en début de saison (samedi 14 décembre) repas en fin d'épreuves
Faire des propositions, le but étant de créer de la convivialité et de la cohésion inter commissions

## Divers

We du 7-8sept, stage prépa MF1 proposé par Olivier avec Philippe B et François B (Angélique, Etienne, Estelle) plongées encadrants prises en charge par le Gesma ;

Adhésion à la FCOL qui permet de louer à Tabarly

Une journaliste viendra interviewer JeanLuc pour présentation les anciens qui pratiquent un sport

## Point sur les sorties envisagées

Sortie Calamontjoi du 28/05/25 au 01/06/25
2026 : Palamos ?

Estartit : Juillet 2024
Porquerolles : 31/08 au 06/09
Lanzarottes : 23/10 au 30/10
Philippines.

## Codep

Formation CODEP : Week-end « cadres » le 12 et 13 octobre à Pau
Il faut diffuser l'information
Plongées mulettes :

| Sites à prospecter | Dates | Horaires | Nb plongeurs acceptés |
|---|---|---|---|
| Bignac | Jeudi 13 Juin | 18h00-20h00 | 4 |
| Lichères | Samedi 6 Juillet | 09h30-12h00 | 5 |
| Marsac | Samedi 13 juillet | 09h30-12h00 | 10 |
| Marsac | Samedi 13 Juillet | 14h00-17h00 | 10 |
| Mansle | Vendredi 12 Juillet | 18h00-20h00 | 10 |
| Saint-Laurent-de-Cognac | Mercredi 17 Juillet | 18h00-20h00 | 10 |

Prochain CODIR :
Après CODIR :

**Fin de réunion :**
**Secrétaire de séance :**

**le président :**
**François Boerkmann**